

Droit des assurances

< Toutes les pratiques

IMPRIMEZ CETTE PAGE

Le paysage économique et réglementaire du secteur des assurances présente à la fois des risques et des opportunités pour les acteurs du marché. Depuis sa création, Simont Braun conseille aussi bien des opérateurs d'assurance établis que des acteurs disruptifs. Nous comprenons pleinement les enjeux et défis particuliers de ce secteur fortement réglementé et technique.

Notre équipe accompagne tous les types d'acteurs du secteur des assurances à chaque étape de leur parcours. Nous **traitons des missions de conseil, de contrat et de contentieux**.



Aide dans la conception de services d'assurance conformes à la législation

Nous aidons les compagnies d'assurance et les intermédiaires d'assurance à s'assurer que leur organisation s'adapte rapidement à l'évolution constante des **exigences prudentielles, des règles de conduite, des directives relatives aux produits et des réglementations en matière de protection des données**.

Notre équipe est également particulièrement expérimentée dans la **conception de parcours clients (en ligne)** alliant conformité et expérience client, y compris pour les nouveaux acteurs du marché ainsi que ceux au modèle disruptif tels que les InsurTechs.

Conseils en matière contractuelle

Nous travaillons en concertation avec nos clients assureurs pour comprendre leurs activités et leurs services et concevoir avec eux des **politiques précises** et établir **des relations contractuelles équilibrées avec leurs clients, partenaires et distributeurs**.

Assistance vis-à-vis des autorités réglementaires et devant les cours et tribunaux

Au fil des années, nous avons établi **d'excellentes relations avec les superviseurs belges** tels que la Banque nationale de Belgique, la FSMA et le Service public fédéral Economie. Notre équipe occupe une position unique lorsqu'il s'agit **d'aider ses clients à interagir avec les régulateurs** (demandes de licence, approbation de nouveaux produits et communications, conception de structures adéquates de gouvernance...).

En étroite collaboration avec l'équipe contentieux de Simont Braun, notre équipe Assurance offre également des services de résolution des litiges de premier ordre et représente régulièrement ses clients devant les tribunaux, les tribunaux d'arbitrage et les services de l'Ombudsman. Nous aidons également nos clients à régler leurs différends avec leurs clients, partenaires et les autorités dans le cadre de procédure de médiation.



**Joan
CARETTE**
Managing Partner



**Philippe
DE PREZ**
Associé



**Sandrine
HIRSCH**
Associée



**Thomas
DERVAL**
Counsel



**Jorgen
FLEUSSU**
Collaborateur



**Esra
GÜLER**
Collaboratrice



**Arthur
VAN DEN BOSSCHE**
Collaborateur



**Jean-Christophe
VERCAUTEREN**
Collaborateur

DERNIÈRES ACTUALITÉS

Access to the Belgian insurance distribution market for UK providers in a post-Brexit era

24 NOV 2022



Payment service providers can rely on bank secrecy in case of tax audit

26 AOÛT 2022



Simont Braun assists Atlantic Money in obtaining licence as payment institution

25 JUIL 2022



Ambiguity in insurance contracts may favour policyholders and insureds

02 JUIN 2022



BNPL solutions soon impacted by a new consumer credit directive?

18 MAI 2022



Simont Braun authors FinTech Belgian chapter in Legal 500 Comparative Guide

23 NOV 2021



TOUTES LES ACTUALITÉS

RANKINGS



2022 | LEGAL 500 | INSURANCE – TIER 2

'We don't need only to know laws and regulations but also how to implement them in our activities. Simon Braun's lawyers have this purpose in mind by identifying pragmatic solutions to assist us in order to comply with rules without fundamental changes of operational system.'

'Transparency, access to different skills (insurance, tax, civil law, ...).'

CONTACTEZ-NOUS

+32 2 543 70 80

info@simontbraun.eu

The Hype - Avenue Louise 250 (10)
1050 Bruxelles, Belgique

Suivez-Nous Sur



Contactez-nous

Nom

Email

Message

ENVOYER